

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 octobre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 18/10/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, LEDOUX B, PASCAL N, VALETTE C, Mme LABRUE M.

Excusés : M. RETIF B, Mme BREULAUD G

Absente : Mme VALADE RASTOUIL V.

POUVOIR de M. RETIF B à M. PIEDFERT G.

Secrétaire de séance Monsieur LEDOUX Bastien

- Participation à l'Association Mission Locale du Ribéracois Vallée de l'Isle :

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas attribuer de participation, décision prise à l'unanimité.

- Rapport du SIAEP Montpon Villefranche :

Après avoir pris connaissance du rapport du SIAEP pour l'exercice 2017, présenté par M. Le Maire, le conseil municipal en prend acte.

- Projet piscine couverte à Montpon Ménéstérol :

Monsieur le Maire expose le projet de piscine couverte à Montpon Ménéstérol. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à ce projet. Monsieur le Maire va proposer au Président de la CCIDL de faire un référendum sur l'ensemble de la population qui dépend de la CCIDL au vu de l'investissement prévu.

- Etude de maintenance annuelle de la prévention des risques d'incendie (Sécurité) :

Suite à la proposition faite par la Société GPSI de Cenon (Gironde), et après étude du devis présenté. Le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

- Organisation de la cérémonie du 11 novembre 2018 :

En présence des enfants de l'école d'Eygurande. Cérémonie à 11 h 30 sur la place du foyer.

A la demande de l'AMF pour le centenaire, nous devons faire sonner les cloches.

- Date du repas des conseillers et des agents municipaux :

Prévu courant décembre, le 14 ou le 21 décembre, au Restaurant « La Petite Dûche »

- Permanence du 31 décembre 2018 (Lors des congés de la secrétaire) :

Monsieur LEDOUX Bastien, assurera cette permanence de 9h à 12h.

- Décoration du Bourg pour les fêtes de fin d'année :

Monsieur le Maire doit voir avec Mme POUDRET Patricia, qui s'occupe de la garderie en remplacement d'Angélique THOUVENIN pendant son congé maternité.

- Panneau Pocket :

Monsieur le Maire expose une nouvelle proposition pour la mise en place de l'application (gratuite sur smartphone) si adhésion de la Commune, pour une cotisation annuelle de 130 €. Accord du Conseil à l'unanimité.

- Point sur les travaux :

. Cimetières : désherbage à jour, étudier la possibilité d'enherber les cimetières pour un entretien plus facile.

. Travaux logement DURET-TERNAT : suit son cours.

- . Travaux électriques : à revoir Chapelle et Garage Métallique, par Monsieur BLATTER.
- . Broyeur de végétaux : Monsieur le Maire doit se renseigner lors du congrès des Maires à Paris, fin novembre.
- . Mur de la mairie : Il ne reste plus qu'à l'Entreprise Lacoste à faire le jointage des pierres du mur de la mairie.
- . SMD3 : verres réutilisables (qui peuvent être personnalisable) lors des manifestations. (Coût : 1500 verres – 300 €)
- . Mariage prévu le 17 novembre 2018 à 18h de GAUTHIER-LEMARCHAND : sera effectué par M. GONTHIER Daniel, 1^{er} Adjoint.
- . Nouvelle organisation de la Commission de Contrôle des listes électorales :

Propositions : M. PASCAL Nicolas, M. ROZIER Jean-Pierre et Mme THOUVENIN Louissette. Un arrêté préfectoral instituera cette commission.

Suite à la réforme de gestion des listes électorales par l'INSEE, à partir de janvier 2019.

Questions Diverses :

- Demande de créer leur Associations sur la Commune :

Il s'agit du « Moto club » et « Les Gouillates de la Double ». Ne demande pas de local, ni de subvention.

- Le Groupe de conversation Français-Britanniques, 25 personnes environs lors de la première réunion. Le mercredi à 18h au foyer municipal

- Spectacle : concert à la Chapelle de Gardedeuilh, le 16 décembre 2018.

- SMD3 : Présentation de la tarification incitative, pourquoi ne pas prévoir un incinérateur, pour revoir le fonctionnement.

- Problème de l'orthographe du nom de la Commune d'Eygurande Gardedeuilh, reconnue par l'INSEE de la façon suivante « Eygurande et Gardedeuil ». Pose des problèmes administratifs. Monsieur le Maire a contacté Madame La Préfète pour résoudre ce problème.

- Doit-on prévoir une « Réserve citoyenne » pour intervenir au niveau intercommunal. Faire synthèse pour prévenir les habitants.

- L'Appel de Marseille pour les libertés locales : association décentralisation.

Fin de la séance à 19 heures 45

Le Maire.

Guy PIEDEFERT

